

Dossier suivi par :
François BORDELIER
Tel : 04 50 33 72 30

17 AVR. 2024
COURRIER ARRIVÉ

Monsieur Christian ANSELME Grand Annecy Direction de l'Aménagement 46, avenue des lles BP 90270 74007 ANNECY Cedex

Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Modification n°1 PLU Saint-Martin Bellevue – commune de Fillière

N° O C
Présidente
Directeur Général
DGA Adm. Général
DGA Persones Agées
DGA Eco. Am. Hab.
DGA Environnement
PGA dél. Mobilité
DRH
Dir. Communication
Dir Evol. Inst.. Relais Ter.
Cabinet
Elus:

Annecy, le 12 avril 2024

Monsieur le Président,

V/Réf: 24.118 CA NM

La CCI Haute-Savoie a bien reçu le dossier du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin Bellevue - commune de Fillière, ce dont nous vous remercions.

Après lecture de ce document, la CCI Haute-Savoie n'a pas de remarque particulière à formuler et donne donc un avis favorable à cette modification n°1.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

